



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 36 COM

WHC-12/36.COM/12D

Paris, 11 mai 2012

Original: anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,  
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-sixième session

Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie  
24 juin – 6 juillet 2012

Point 12 de l'Ordre du jour provisoire : Réflexion sur l'avenir de la  
*Convention du patrimoine mondial*

**12D** : Rapport d'avancement sur la célébration du 40e anniversaire de la  
*Convention*

## RÉSUMÉ

Par sa décision **35 COM 12D** point 12, le Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre du patrimoine mondial de rendre compte des progrès accomplis dans l'organisation des célébrations du 40e anniversaire.

Ce document inclut un rapport sur l'état d'avancement des célébrations du 40e anniversaire ainsi qu'un rapport sur l'organisation d'une initiative ponctuelle pour reconnaître les meilleures pratiques dans la gestion des sites du patrimoine mondial et l'établissement d'un réseau de gestion de site (décision **35 COM 12D** point 7).

**Projet de décision** : **36 COM 12D**, voir point III.

## I. PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'ORGANISATION DES CÉLÉBRATIONS DU 40E ANNIVERSAIRE

### A. Antécédents

1. L'année du 40e anniversaire a été lancée le 7 novembre 2011 à la 18e Assemblée générale des Etats parties à la *Convention* par la Directrice générale qui a souligné à cette occasion l'importance de cette opportunité pour la communauté internationale engagée dans la conservation du patrimoine culturel et naturel pour réfléchir sur les réalisations de la *Convention* à ce jour, et de faire le point sur les défis auxquels elle est confrontée.
2. Le thème de l'anniversaire est « Patrimoine mondial et développement durable : le rôle des collectivités locales ». En mettant l'accent sur ce thème, les États parties ont décidé de réfléchir sur les politiques et procédures pour intégrer le développement durable dans les processus de la *Convention du patrimoine mondial*, tout en améliorant les conditions sociales et économiques des communautés locales.
3. La décision **35 COM 12D** point 5 encourage les États parties à développer, soutenir et mener à bien des activités en vue de promouvoir l'anniversaire et à faire part au Centre du patrimoine mondial de leur intention d'accueillir des événements pour célébrer le 40e anniversaire. Un nombre considérable d'activités, conférences, ateliers thématiques, célébrations, événements grand public, ont eu lieu partout dans le monde depuis le lancement de l'anniversaire ou bien sont prévus jusqu'en novembre 2012. La coordination des différents éléments de la célébration est assurée par le Centre du patrimoine mondial, en concertation avec les États parties à la *Convention*, les Bureaux hors Siège de l'UNESCO, les Organisations consultatives, les Centres de catégorie 2 de l'UNESCO consacrés au patrimoine mondial, les partenaires et les principales ONG de conservation.

### B. Activités

4. La cérémonie de lancement de l'année de l'anniversaire a eu lieu le 30 janvier 2012 au Siège de l'UNESCO, en présence de la Directrice générale et de l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO et musicien M. Herbie Hancock qui s'est adressé au public et a donné un concert en jouant avec d'autres artistes de renom. Ce prestigieux événement spécial a été soutenu par Panasonic, Jaeger-leCoultre et Citibank, et c'est déroulé en présence des délégations permanentes de l'UNESCO, des personnalités, des partenaires institutionnels et privés de l'UNESCO, des médias et du grand public. Le lancement a également suscité une large attention de la presse et des médias audiovisuels.
5. Suite à une Lettre Circulaire de janvier 2012 invitant les États parties à informer le Centre du patrimoine mondial de leurs activités destinées à la célébration, un nombre considérable d'événements ont été annoncés, parmi lesquels :

**Afrique du Sud** : Conférence internationale "Patrimoine mondial et développement durable en Afrique" (26-28 septembre 2012); Séminaire « Le patrimoine mondial et les impacts du développement dans la région africaine » (Gauteng, 23-25 mai 2012)

**Allemagne** : Potsdam, Journée du patrimoine mondial en Allemagne (5 mai 2012); Stralsund: Cérémonie (21 juin 2012) ; Würzburg : Conférence annuelle sur les sites allemands du patrimoine mondial (24-26 octobre 2012)

**Argentine** : El Calafate, Santa Cruz, programme de formation pour la jeunesse sur le développement durable « Tourisme, patrimoine et école » (22-23 mars 2012)

**Brésil** : Ouro Preto, Réunion consultative sur « Patrimoine mondial et développement durable » (6-8 février 2012)

**Belgique, Flandres** : Bruges, Colloque international sur les défis et opportunités pour la conservation et la gestion des villes du patrimoine mondial (31 mai-1 juin 2012)

**Bulgarie** : Sofia, Exposition en plein air (5-19 juin 2012) ; table ronde nationale pour partager les bonnes pratiques sur la gestion des biens du patrimoine mondial (date à confirmer)

**Chili** : Journée du patrimoine culturel (27 mai 2012) et événement associé : séminaire sur « Patrimoine et développement durable » (date à confirmer)

**Chine** : Wuxi, Forum annuel, « Patrimoine mondial: développement durable » (10-12 avril 2012); Xi'an, « Séminaire international sur la surveillance et la gestion des routes culturelles » (21-24 avril 2012)

**Chypre** : Choirokitia, Présentation du plan de gestion de Choirokitia (18 avril 2012)

**Corée, République de** : Gyeongju, Forum UNESCO des maires d'Asie-Pacifique des villes du patrimoine mondial (29-30 août 2012) ; Chungcheongnam-do, séminaire international « Impliquer les communautés à la conservation du patrimoine mondial » (10-12 septembre 2012)

**Cuba** : La Havane, 10e rencontre régionale « Durabilité économique du centre historique, une responsabilité partagée » (15-18 mai 2012)

**Danemark** : Copenhague, Séminaire international d'experts sur la *Convention du patrimoine mondial* et les peuples autochtones (20-21 septembre 2012)

**Espagne** : Malaga, Table ronde « Sauvetage du patrimoine culturel de l'Amérique latine » (19 mars 2012) ; Ciudad Rodrigo, 4e rencontre ibérique sur la gestion du patrimoine mondial, « Patrimoine mondial et développement durable » (24-26 avril 2012) ; Las Médulas/Ponferrada, Table ronde « Fondation Las Médulas, un exemple d'association publique-privée pour le développement durable d'un site du patrimoine mondial » (16-17 novembre 2012) ; Barbastro, colloque technique pour la gestion de l'art rupestre (28-31 mai 2012)

**Estonie** : Tallin, Conférence « Vieille ville de Tallin – Notre patrimoine mondial » (29 mai 2012)

**États-Unis** : Vidéo challenge « Pourquoi pensez-vous que les sites du patrimoine mondial des États-Unis sont importants pour le monde ? », par le Service des Parcs Nationaux et la Commission nationale des États-Unis pour l'UNESCO en partenariat avec la chaîne de télévision HISTORY (mars-octobre 2012) ; site internet spécifique : [www.nps.gov](http://www.nps.gov)

**Finlande** : Helsinki, Séminaire « Patrimoine mondial, notre trésor – les 40 ans de la Convention du patrimoine mondial, 1972-2012 (3 octobre 2012) ; « Conférence de travail sur le patrimoine mondial nordique » (Suomenlinna, Helsinki, 3-6 octobre 2012)

**France** : Visite pour la communauté internationale et les spécialistes du patrimoine du site du patrimoine mondial de Versailles (9 février 2012) ; Une variété d'événements dans un grand nombre de sites du patrimoine mondial en France (tout au long de 2012)

**Iran (République Islamique d')** : Maymand, Conférence sur l'architecture troglodytique (26-29 avril 2012)

**Japon** : Événement de lancement du 40e anniversaire au Japon (Hiraizumi, 13 février 2012) ; Tokyo, réunion d'experts sur le 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial (16 février 2012) ; Réunions d'experts « Patrimoine et société » et

« Conservation et durabilité – de la théorie à la pratique » (5 novembre 2012) ; Événement de clôture de l'année anniversaire à Kyoto (6-8 novembre 2012).

**Mexique** : Querétaro, réunion internationale « 40 ans de la Convention du patrimoine mondial : patrimoine mondial, culture et développement en Amérique Latine et aux Caraïbes » (17-20 juillet 2012)

**Monténégro** : Kotor, Conférence du sud-est européen « Célébrer le patrimoine mondial et le développement durable: le rôle des communautés locales » (7-8 juin 2012)

**Pays-Bas** : Réunion d'experts pour les responsables politiques sur les opportunités et restrictions du patrimoine mondial aux Pays-Bas (15-17 juin) ; Événement public à Amsterdam pour promouvoir le patrimoine mondial et la coopération internationale (15-17 juin) ; Événements publics dans les sites néerlandais du patrimoine mondial (15-17 juin)

**Norvège** : Røros, « Vivre avec le patrimoine mondial », conférence interrégionale – l'Europe et l'Afrique (14-16 Mai 2012) et site internet dédié

**Portugal** : Lisbonne, Réunion "Du patrimoine mondial au patrimoine local: protéger et gérer le changement » (18 avril 2012)

**République de San Marino** : Publication philatélique de timbres spéciaux sur le patrimoine mondial

**Serbie** : Gamzigrad-Romuliana, palais de Galère, événements à l'occasion du 40e anniversaire (détails à confirmer)

**Tunisie** : Tunis, Séminaire « Gestion des villes historiques: quel rôle pour les communautés locales et la société civile et avec quels moyens ? » (26-28 novembre 2012, à confirmer).

6. Autres événements liés à l'anniversaire :

**10e rencontre de l'Association des biens français du patrimoine mondial** (8-9 mars 2012, Albi, France)

**Patrimoine mondial d'Edimbourg** : Edimbourg, Royaume Uni, conférence : « Patrimoine mondial et développement économique »

**Journée internationale des monuments et des sites de l'ICOMOS** consacrée au patrimoine mondial (18 avril 2012)

**11e Conférence internationale sur l'étude et la conservation du patrimoine architectural de terre, Terra 2012** (Lima, Pérou, 22 -27 avril 2012)

**Colloque international ICOMOS États-Unis** : San Antonio, Texas, « Confluence des cultures: Patrimoine mondial aux Amériques » (31 mai – 2 juin 2012)

**Université de Cottbus** : Académie internationale d'été : Construire le patrimoine à la lumière du développement durable (9-21 juillet 2012)

**Congrès mondial de l'UICN** (Jeju, République de Corée, 6-15 septembre 2012)

**Forum international de jeunesse Go4BioDiv**, en parallèle du CBD-COP11 en Inde (6-19 octobre)

**Université Rutgers**, États-Unis : Conférence internationale « Paysages culturels: les défis de la conservation au XXIe siècle » (12-14 octobre 2012)

**ICOMOS ICORP** : Colloque international sur la protection du patrimoine culturel en temps de crises (Istanbul, Turquie, 15-17 novembre 2012)

**Rencontre annuelle de l'ICAHM** (Comité international de l'ICOMOS pour la gestion du patrimoine archéologique) : « La Convention du patrimoine mondial et son 40e anniversaire » (Cuzco, Pérou, 27-30 novembre 2012)

**Canada** : Sujets liés au patrimoine mondial dans les examens finaux des écoles.

**C. Événement de clôture du 40e anniversaire de la *Convention du patrimoine mondial***

7. Pour conclure l'année du 40e anniversaire, le Centre du patrimoine mondial et le gouvernement du Japon co-organiseront l'événement final à Kyoto du 6 au 8 novembre 2012. Ceci a été possible grâce à la généreuse contribution du gouvernement du pays hôte, à la fois en tant qu'organisateur direct et à travers une allocation du Fonds-en-dépôt japonais (JFiT) au Centre du patrimoine mondial.
8. L'événement présentera les activités de l'année et les conclusions tirées des événements associés régionaux et thématiques. En réfléchissant sur l'esprit fondateur de la *Convention*, ainsi que sur ses réalisations et son évolution au cours des quarante dernières années, l'événement traitera également de l'importance du patrimoine mondial aujourd'hui pour l'humanité. L'ordre du jour comprendra une série de tables rondes sur des questions actuelles spécifiques, avec un accent particulier sur le rôle des communautés, tels que le développement social et économique durable, le tourisme durable, la prévention des désastres et la reconstruction, la coopération internationale et les partenariats public-privé. Environ 600 participants venus du monde entier sont attendus. Un programme pour les jeunes est également prévu, précédant l'événement principal. Le résultat du programme des jeunes sera partagé lors de l'événement principal.

**D. Communication**

9. Une série d'éléments de communication ont été développés par le Centre du patrimoine mondial pour promouvoir l'année commémorative et assister les États parties dans leurs activités autour de l'anniversaire : a) des pages web spécifiques sur le site internet du Centre du patrimoine mondial lancés en novembre 2011 ; b) une brochure sur les 40 ans de la *Convention* ; c) une édition spéciale de l'Agenda du patrimoine mondial 2012 ; d) des pin's commémoratifs ; e) une nouvelle édition de la co-publication Harper Collins / UNESCO « Le patrimoine mondial de l'UNESCO » ; f) des articles spéciaux dans la revue *Patrimoine Mondial* tout au long de 2012 ; g) une brochure pour les sponsors. Un certain nombre d'États parties ont traduit ou sont en train de traduire la brochure du 40e anniversaire et / ou la carte du patrimoine mondial dans leurs langues nationales.
10. Une publication de 200 pages en anglais et en français est en préparation grâce au JFiT, pour être lancée à la cérémonie de clôture à Kyoto. Elle mettra l'accent sur le thème principal de l'anniversaire et comprendra plus de 20 études de cas sur les sites du patrimoine mondial.
11. Un logo spécifique a été créé afin d'accroître la visibilité et sensibiliser sur l'année de l'anniversaire. Des directives ont été mises en place pour réglementer son utilisation et les États parties ont été encouragés à afficher le logo à l'occasion de manifestations officielles et liées, et pour leurs communications liées à l'anniversaire. Le Centre du patrimoine mondial a approuvé un grand nombre de demandes pour l'utilisation de ce logo par les États parties et d'autres organisations.
12. Le 40e anniversaire de la Convention et / ou les événements liés ont été mentionnés dans des articles ou des interviews, entre autres, dans les publications suivantes (imprimées ou en ligne): *l'International Herald Tribune*, *Le Figaro*, *Le Nouvel Observateur*, *Japan Times*, *La Tribune Online*, *The Financial Times*, *The New York*

*Times, The Economist, Asahi Shimbun, Correio Braziliense, GEO magazine.* Une vidéo et un communiqué de presse par le Secrétaire d'État des États-Unis ont été publiés le 16 mars 2012. Un programme de 110 minutes de la série documentaire pour la télévision française « Des Racines et des Ailes » a été entièrement consacré aux « 40 ans de patrimoine mondial », diffusé sur la chaîne de télévision France 3 et rediffusé sur TV5 avec une audience de 3,2 millions de téléspectateurs le 15 février 2012. Une exposition de photos a été organisée par le G-77 et la Chine du 7 au 10 novembre 2011 au Siège de l'UNESCO en célébration du 40e anniversaire.

## **E. Coopération avec les partenaires**

13. Un certain nombre de partenaires du Centre du patrimoine mondial a collaboré activement aux activités à l'occasion du 40e anniversaire, parmi lesquelles :
  - a) Donation d'une contribution financière pour aider à la promotion du patrimoine mondial à travers des activités de communication et d'éducation : Panasonic
  - b) Création d'un portail internet et d'une exposition virtuelle intitulée provisoirement « Protection, préservation et prospérité: le 40e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial » : The Smithsonian Institution, États-Unis (lancement prévu en juin 2012);
  - c) Fourniture d'images vidéo sur le patrimoine mondial pour utilisation sur le site internet de l'UNESCO : NHK (Télévision japonaise) ;
  - d) Fourniture au Centre du patrimoine mondial d'annonces de service public sur le patrimoine mondial : HISTORY (chaîne internationale de télévision basée aux États-Unis) ;
  - e) Fourniture au Centre du patrimoine mondial de 50 films de 2 minutes sur les sites du patrimoine mondial à utiliser en ligne et lors d'événements: TBS (Tokyo Broadcasting System, télévision japonaise).

## **II. INITIATIVE PONCTUELLE POUR RECONNAÎTRE ET RECOMPENSER LES MEILLEURES PRATIQUES DANS LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MONDIAL ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN RÉSEAU DE GESTION DE SITE**

### **A. Initiative ponctuelle visant à reconnaître et à récompenser les meilleures pratiques en matière de conservation du patrimoine mondial**

14. Par la décision **35 COM 12D** point 7, le Comité du patrimoine mondial a demandé « au Centre du patrimoine mondial de développer, avec l'appui des Organisations consultatives, plus avant la proposition contenue dans le document WHC-11/35.COM/12D sur l'établissement d'un réseau de gestion de site pour faciliter l'échange et le partage de l'information sur les meilleures pratiques en matière de gestion du patrimoine et explorer par ailleurs les moyens de reconnaître et de récompenser les meilleures pratiques à travers une initiative ponctuelle à la cérémonie de clôture du 40e anniversaire de la *Convention du patrimoine mondial* (novembre 2012, Japon) ». Le Comité a également demandé au Centre du patrimoine mondial « de rechercher des fonds extrabudgétaires pour assurer les ressources nécessaires et le soutien technique ».
15. Par la suite, le 15 décembre 2011, le Directeur du Centre du patrimoine mondial a invité les États parties à la *Convention du patrimoine mondial* à participer à cette initiative en proposant les biens du patrimoine mondial dans leur pays qu'ils considèrent comme un exemple de gestion efficace et durable. Afin d'être admissible à cette initiative, la soumission devait concerner un bien du patrimoine mondial dont la

gestion efficace et durable devait être clairement démontrée. Les meilleures pratiques ont été considérées parmi celles qui ont été essayées, testées et appliquées dans diverses situations et dans un large contexte. Elles devaient en outre être un exemple exceptionnel de la gestion innovante face à un ou plusieurs défis et/ou difficultés de gestion et pourraient servir d'exemple à d'autres sites.

16. Un comité de sélection, composé d'experts proposés par les groupes régionaux, des représentants des Organisations consultatives et du Centre du patrimoine mondial, examinera les candidatures et sélectionnera celles qui démontrent le mieux une gestion performante et durable. Dans la mesure du possible, et selon les candidatures reçues, la représentation géographique et la diversité dans les exemples de gestion seront pris en compte lors de la décision sur les meilleures pratiques.
17. Un représentant de chacun des biens du patrimoine mondial sélectionnés sera invité à assister à la cérémonie de clôture du 40e anniversaire à Kyoto, au Japon, et un certificat de reconnaissance lui sera remis. Les meilleures pratiques sélectionnées seront partagées à travers le site internet de la *Convention du patrimoine mondial* et largement promues à travers des matériaux de communication du Centre du patrimoine mondial.
18. A la fin d'avril 2012, un nombre total de vingt-huit soumissions a été reçu (huit sites naturels et vingt sites culturels. Par région : deux d'Afrique, une des États arabes, huit d'Asie et Pacifique, onze d'Europe et d'Amérique du Nord et six d'Amérique latine et Caraïbes).

## **B. Établissement d'un réseau de gestion des sites**

19. Des premiers pas ont été faits vers l'établissement d'un réseau de gestion de site dans le but de faciliter l'échange et le partage de l'information sur les meilleures pratiques dans la gestion du patrimoine mondial. Plusieurs réseaux sont déjà opérationnels, tels que le réseau des gestionnaires de sites du patrimoine mondial marin, l'Organisation des villes du patrimoine mondial, et les réseaux mis en place dans le cadre des rapports périodiques. Alors que ces réseaux devraient continuer à être utilisés, des réflexions sont en cours sur la mise en place d'un nouveau réseau de gestion qui devrait apporter une valeur ajoutée évidente. La création d'un nouveau réseau aurait également des conséquences financières car il devra être hébergé, développé et entretenu.

## **III. PROJET DE DECISION**

### **Projet de décision : 36 COM 12D**

*Le Comité du patrimoine mondial,*

1. Ayant examiné le document WHC-12/36.COM/12D ;
2. Prend note des progrès réalisés dans la préparation des célébrations du 40e anniversaire de la *Convention du patrimoine mondial* sur le thème « *Patrimoine mondial et développement durable : le rôle des communautés locales* » ;
3. Encourage les États parties à développer, soutenir et mener à bien des activités en vue de promouvoir l'anniversaire ;
4. Invite le Centre du patrimoine mondial à mettre en œuvre le programme d'activités proposé avec le soutien de financements extrabudgétaires disponibles ou à identifier ;

5. Demande au Centre du patrimoine mondial de faire un rapport sur les célébrations du 40e anniversaire à la 37e session du Comité du patrimoine mondial (2013).